## Conseil Municipal de Nuisement sur Coole

#### Réunion du 11 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 Janvier à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

# Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme GOBRON Aurélie, Mme BERNADAT Sylvie, Mme EBNER Laura, M. MILLON Luc, M. PONSIGNON Daniel, M. CHAMPONNOIS Jean-Luc, M. BERTIN Pierre, M. VANSANTBERGHE Pascal, Mme DESVOY-JOPPE Béatrice.

Absent excusé: M. RAGOT Nicolas a donné procuration à Mr Pascal VANSANTERGHE. Date de la convocation: 04 Janvier 2021.

Désignation du secrétaire de séance : Mme DESVOY-JOPPE Béatrice

Approbation du compte rendu du conseil du 14 Décembre 2020

Quelques corrections sont apportées en séance.

Monsieur JL CHAMPONNOIS demande à Mr le maire que les séances de conseils soient enregistrées afin que le secrétaire de séance puisse s'en servir pour réaliser le compte rendu.

Le compte rendu est adopté à la majorité de 10 voix sur 11 et 1 abstention.

# Projet Cheminement piétonnier

Suite au conseil municipal du 14 Décembre et afin de préparer les appels d'offres, 3 devis supplémentaires ont été réalisés. Les différentes propositions sont donc :

- 1. Enrobé noir
- 2. Enrobé couleur rouge
- 3. Béton désactivé
- 4. Stabilisé
- 5. Gravillons sur béton
- 6. Enrobée + pépites
- 7. Enrobé couleur champagne

Après discussion, il a été proposé un béton désactivé avec des cailloux cassés afin que ça ne glisse pas et 2 entrées de riverains en enrobé classique ainsi que l'entrée du chemin de l'association foncière. Le lot 10.1 qui concerne le gazon sera retiré du devis.

La municipalité se réserve le droit de faire un avenant pour une éventuelle entrée enrobée supplémentaire.

Les entreprises pourront proposer, en option, d'autres solutions antidérapantes et de couleurs sienne. Vote à l'unanimité pour ce projet, 11 voix sur 11.

# Autorisation de dépenses investissements 2021:

Les crédits 2020 des projets en cours sont suffisants. Il n'est donc pas nécessaire de délibérer sur la possibilité d'une autorisation d'investissement avant le vote du budget 2021.

# SIEM / Programme voirie Grande rue

Pour fin Février, on devrait recevoir les différents devis pour réaliser et évaluer les coûts de la partie enfouissement (SIEM, Téléphonie, Eclairage Public).

Les instances concernées : Département, Véolia, CCMC, SIEM ont donné un accord de principe sur ce projet. Effacement des réseaux, éclairage public (14 mats seraient à prévoir). Aménagement des trottoirs et de la voirie.

Mr le maire propose de déposer le dossier au SIEM afin d'entrer dans le programme de réalisation et monter les dossiers de subventions.

Vote à l'unanimité sur ce dossier soit 11 voix sur 11.

Pour information, sur les 12 points lumineux enlevés de la rue du Moulin à la rue Maria Galland, 6 seront réinstallés à des endroits dits noirs dans le village sur des poteaux existants et supportant une ligne électrique.

Un levé topographie sera réalisé sur la Grande Rue le 20 janvier prochain.

## Plan de relance / Pont de l'issue

Un guide de plan de relance a été édité par le gouvernement afin d'aider les collectivités à mettre en avant les sujets qui les motivent sur leurs territoires. L'entretien du pont de l'issue peut s'inscrire dans le paragraphe : « je souhaite développer les infrastructures et mobilités de mon territoire »

Mr le maire propose de déposer un dossier à la préfecture pour faire un diagnostic sur l'état de ce pont.

Vote à l'unanimité sur dossier soit 11 voix sur 11.

# Carte carburant

Il n'est plus possible de prendre du carburant et payer ensuite pour la municipalité. Il faut prendre une carte de paiement à 5.70€ par mois chez Leclerc. Le carburant est destiné au véhicule de la commune et autres outils thermiques.

Autoriser le maire à prendre ce moyen de paiement.

Vote à l'unanimité sur ce dossier soit 11 voix sur 11.

# Mission archivage / centre de gestion:

Notre centre de gestion nous propose un audit pour la gestion des archives : rationnaliser, optimiser, faciliter la recherche des documents, gagner de la place et du temps et surtout satisfaire aux obligations légales.

Autoriser le maire à faire réaliser ce diagnostic et l'intervention pour un coût journalier de 223€. Vote à l'unanimité sur ce dossier soit 11 voix sur 11.

# **Questions diverses:**

## Borne WIFI:

Il est nécessaire d'installer une borne WIFI à la mairie. Un devis a été fait pour 699€ HT ce qui parait excessif. Mr Nicolas RAGOT reprendra contacter avec le fournisseur afin d'affiner le devis.

### Point d'eau communal:

Un courrier a été envoyé aux 3 professionnels qui utilisent ce point de prélèvements d'eau potable. Seul une personne a répondu qu'il ne s'en servait plus.

#### Terres communales:

L'exploitant actuel d'une des terres de la Commune faisant valoir ses droits à retraite, souhaite transmettre ledit bail au profit de sa fille. Un courrier recommandé lui a été envoyé avec une demande de pièces justificatives.

Mr le maire précise que beaucoup de baux communaux arrivent à échéances en 2023.

#### PLUi:

Suite à la réunion organisée avec la chambre d'agriculture, des permanences en mairie étaient programmées. Seules 2 personnes ont répondu présentes. Des relances téléphoniques seront faites rapidement car le projet doit être finalisé pour le mois de Mai 2021.

#### Patrimoine communale:

Le terrain Horguelin en bord de Coole, appelé lavoir pour les uns ou ... pour les autres qui a été acquit par la commune doit être restauré. Ce projet peut s'inscrire dans un projet européen pour la mise en valeur du patrimoine.

Mr le maire demande l'autorisation de déposer un dossier de demande de subventions.

Vote à l'unanimité sur ce dossier soit 11 voix sur 11.

## Vœux:

Avec la crise sanitaire, nous ne pourrons pas organiser de manifestation. Mr le maire fera un message à toutes les familles nuisementaises. Celui-ci sera distribué dans les boites aux lettres.

## Chauffage centre culturel:

Mr Luc MILLON a une nouvelle fois pris contact avec la société MIRANDEL afin d'élucider le problème de chauffage au centre culturel. La pompe à chaleur démarre trop bas en température, la chaleur sortant des bouches est à 24°C ce qui ne permet pas d'avoir une température ambiante supérieure à ce qu'il y a actuellement.

Des réglages ont été réalisés. A suivre.

## Fleurissement de la commune :

Mme Aurélie GOBRON explique ce qui est ressorti de la réunion du 21/12/2020 : réflexion sur des plantations moins gourmandes en eau afin de limiter le temps d'arrosage en été.

Réorganisation des massifs dans le village.

Optimiser la serre en faisant des semis comme l'an passé.

D'autre part, le diagnostic sur la biodiversité communale réalisé par la LPO est très intéressant et complet sur toute la faune (alouette des champs, busard St Martin, écureuil, papillon Flambé, criquet noir ébène ...) et la flore (la Gentiane croisette, les orchidées comme l'Orobanche du thym ...) recensés sur notre territoire. Mr le maire propose de faire un atelier nichoir avec les habitants.

Prévoir l'élagage des arbres Allée du Château et autres rues.

## Enfouissement des Réseaux :

Des déchets issus des travaux de la mise en place de la fibre optique et de l'enfouissement sont toujours présents.

Les entreprises seront contactées afin de leur rappeler leurs obligations de nettoyage.

Les travaux n'étant pas balisés, un agent communal ira mettre en place de la rubalise afin de protéger des chutes en marchant sur les trottoirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Prochain conseil le 15 Février 2021 à 20 h30.